

# LA QUESTION DE GLOZEL

évoquée aux Amis de l'Université

Dans sa séance du mercredi 11 janvier, la Société des amis de l'Université a entendu MM. Vissouze et Vergnette exposer leur point de vue sur la question de Glozel.

Un nombreux auditoire parmi lequel on remarquait les personnalités scientifiques de notre ville se pressait dans la vaste salle d'histoire de la Faculté des Lettres.

Après un compte-rendu de M. le Dr Canque, Président de la Société des Amis de l'Université, sur la vie de la Société en 1927 la parole fut donnée à M. Vissouze qui commença par rappeler le rôle que doivent jouer dans les découvertes scientifiques de leurs régions les universités provinciales: « N'est-ce pas, en effet, comme l'a dit M. Olivier Guyon, dans un article judicieux paru récemment le rôle de nos universités provinciales d'encourager les recherches savantes sur tout leur territoire? Dans le domaine scientifique comme en tout autre, les méthodes du régionalisme ajoutent à l'effort humain la valeur d'un ordre vivant: celle de l'empirisme organisateur. »

L'orateur prit ensuite grand soin d'indiquer que le problème de Glozel fut abordé par M. Vergnette et lui, sans aucune idée préconçue, en dehors de tout esprit de polémique et avec le seul désir d'être avant tout éclairé par les données du simple bon sens.

Le tableau qu'il fit des principaux acteurs que ce qu'on serait presque tenté de nommer la « comédie de Glozel » fut pittoresquement brossé par lui. La famille Fradin, Mlle Picandet, M. Clément et le Dr Morlet doivent nous donner les éléments psychologiques de l'affaire. M. Vissouze, sans s'attarder, fit part à l'auditoire des très importants témoignages de M. Clément, instituteur à Chantelle, sur l'origine des fouilles de Glozel.

D'après M. Clément, le faux ne fait aucun doute; mais les auteurs ne veulent retenir de cette contribution à la question de Glozel que sa valeur morale et se sont avant tout avec les démonstrations qui suivront qu'il faut dégager leur opinion sur le gisement prétendu néolithique.

En effet, s'il n'est quelque fois pas inutile de faire un peu de psychologie, il ne faut pas que ces recherches bien spéciales puissent influencer les questions d'ordre purement scientifiques.

Après un historique précis des fouilles successivement menées depuis le 1<sup>er</sup> mars 1924 à Glozel, M. Vissouze décrivit minutieusement les divers sondages et fouilles qu'il fit avec M. Vergnette aux abords immédiats du « champ des morts ». Signalons que ces sondages furent facilités par M. Emile Fradin.

Parmi d'autres intéressantes remarques, ces recherches permirent aux auteurs de constater notamment la continuation en dehors du champ de fouilles proprement dit de la couche archéologique d'époque historique renfermant de « nombreux tessons de poteries de grès, d'argile vitrifiée et de fragments de charbons de bois ».

Il faut noter aussi l'extrême humidité du terrain où se révèle une circulation d'eau assez importante pour mettre en mouvement les divers éléments de la couche argileuse lors des périodes de pluie.

Cette constatation semble rendre impossible qu'on puisse déceler un truffage récent dans les couches de terrain de Glozel.

Après cet exposé très applaudi, M. Vissouze céda la parole à M. Vergnette.

Ce dernier étudia d'abord la région de Glozel au point de vue géologique. Il examine ensuite les diverses formations qui constituent l'atterrissement du champ Fradin, en fait l'étude minéralogique et donne l'analyse des terrains.

Cet atterrissement comprend trois assises: une couche de terre végétale noire de 0,20 à 0,30 d'épaisseur, une couche argilo-sableuse meuble non stratifiée de coloration jaunâtre, une couche de sables à éléments fins plus ou moins argileux de coloration jaunâtre ou verdâtre. Il fait remarquer notamment que la constitution minéralogique des deux premières est identique et que seule la coloration plus foncée de la couche végétale due à la décomposition des matières organiques permet de la différencier de la couche jaune sous-jacente.

Il indique en passant que dans tou-

tes les fouilles effectuées jusqu'ici à Glozel, on a eu le tort d'abraser la couche végétale par larges mottes. Cette manière de procéder a eu le désavantage de limiter beaucoup certaines observations.

M. Vergnette résume ensuite les constatations qui l'ont amené à faire remonter la fosse ovale trouvée, à l'origine des fouilles à une époque historique contemporaine de la couche qui fournit les tessons de poteries de grès. On se trouverait sur l'emplacement d'un ancien atelier de céramiste établi à une époque voisine du XVII<sup>e</sup> siècle.

M. Vergnette passe ensuite à l'étude de la couche qui aurait fourni les 3.500 objets des collections Fradin et Morlet. Il établit les raisons pour lesquelles les objets de Glozel ne semblent pas se trouver *in situ*. A son avis, une industrie de la fin de l'âge du renne ne peut pas se rencontrer en place dans la couche qui recèle ces objets. Il lui semble que ces objets ont été enfouis à une époque postérieure à sa formation et conclut à l'impossibilité du gisement en tant que station préhistorique.

Ces conclusions furent vivement applaudies et ne trouvèrent aucun contradicteur dans la salle. Les auteurs montrèrent ensuite à l'assistance un certain nombre d'objets d'aspect glozélien fabriqués par eux très facilement et qu'ils livrèrent à leurs réflexions.

Ajoutons que bien d'autres intéressantes constatations faites par MM. Vissouze et Vergnette n'ont pu trouver place dans leur conférence, mais que bientôt un opusculé donnera l'étude approfondie des diverses investigations auxquelles ils ont pu se livrer à Glozel.

Soleil du Centre  
15/01/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



146270